



SECTEUR DE L'ÉDUCATION

Sur quoi le Secteur de l'éducation a-t-il travaillé au cours du dernier trimestre?

Sous la direction du Chef national Perry Bellegarde et du titulaire du portefeuille de l'Assemblée des Premières Nations (APN), le Chef régional de la Saskatchewan Bobby Cameron, le Secteur de l'éducation continue de plaider pour que les Premières Nations aient accès à une éducation de qualité, sûre, durablement financée, dispensée en toute sécurité et culturellement appropriée. Pour cela, il s'est engagé dans un grand nombre d'initiatives, de projets et de réunions connexes.

Le 8 mai 2020, le ministre Marc Miller, Services aux Autochtones Canada (SAC), s'est entretenu avec le Comité des Chefs sur l'éducation (CCE). Il a confirmé qu'il n'y aurait pas de retard dans le financement des programmes d'éducation des Premières Nations à cause de la COVID-19 et a présenté les exigences d'admissibilité à la Prestation canadienne d'urgence pour les étudiants qui s'appliquent aux étudiants des Premières Nations du niveau postsecondaire. Il a également mentionné que les ententes régionales en matière d'éducation et l'amélioration des infrastructures scolaires constituaient une priorité. Le CCE a signalé que les territoires avaient besoin d'un soutien supplémentaire pour exercer leur compétence sur l'éducation. Il a été demandé qu'une réunion soit organisée entre le ministre Miller, la ministre Bennett, les gouvernements territoriaux et les Premières Nations pour examiner ces questions.

Le Secteur de l'éducation fait valoir le besoin d'éducation postsecondaire des Premières Nations par l'intermédiaire de la *Proposition de politique sur l'enseignement postsecondaire des Premières Nations* (2018). Le Programme de partenariats postsecondaires a été régionalisé à partir de 2020-2021. En avril 2020, dans le but d'obtenir un appui pour 2020-2021, le CCE a recommandé que le financement soit réparti régionalement en fonction du nombre de membres des Premières Nations ayant plus de 18 ans, assorti d'une base de 100 000 dollars par région.

L'entreprise MediaStyle crée une stratégie de communication pour informer différents publics sur l'écart en matière d'éducation postsecondaire qui touche les Premières Nations et souligner l'importance des institutions des Premières Nations. La stratégie est composée de trois phases; la première doit être lancée en septembre 2020.

En vertu du mandat conféré par la résolution n° 34/2019, *Examen des infrastructures scolaires des Premières Nations*, la firme First Nations Engineering Services Ltd. a été engagée pour effectuer une évaluation des besoins en immobilisations sur 15 ans concernant les écoles et les résidences d'enseignants des Premières Nations. Pour une période de 15 ans, les coûts généraux des immobilisations s'élèvent à 5 068 630 612 \$ pour les écoles et à 1 250 528 346 \$ pour les résidences d'enseignants. L'élaboration conjointe d'une politique avec SAC visant à améliorer les normes dans les écoles des Premières Nations se poursuit par l'examen des *Normes sur les surfaces dans les écoles* et de la politique sur les résidences d'enseignants.

L'examen du Programme d'éducation spécialisée à coûts élevés est une mesure de la proposition de politique : *Transformation de l'éducation primaire et secondaire des Premières Nations* (2017). La firme INDsight Consulting a été engagée pour mener l'examen national sous un angle régional. L'examen consiste à évaluer les dispositions de financement du programme actuel, y compris les inducteurs de coût, la qualité, les points forts et les lacunes, et à comparer le programme à d'autres mécanismes de



SECTEUR DE L'ÉDUCATION

financement de l'éducation spéciale. Il fournira une estimation des coûts et des recommandations pour un changement de politique.

Le Conseil national indien de l'éducation (CNIE), l'APN et SAC continuent l'élaboration conjointe de politiques sur l'éducation des Premières Nations. Les lignes directrices de programme pour 2020-2021 continuent d'être modifiées pour : Programme des partenariats en éducation, ententes régionales en matière d'éducation, Recherche et innovation et Lignes directrices nationales du Programme d'enseignement primaire et secondaire.

Une campagne médiatique sur *Des voix s'élèvent : Porteurs d'espoir, Appels à l'action sur l'éducation des Premières Nations*, doit être lancée en septembre 2020. Elle sera accompagnée par la diffusion d'un guide pratique, destiné aux élèves, enseignants, dirigeants et politiciens des Premières Nations et autres non membres des Premières Nations, qui décrira les mesures à prendre pour contribuer à la santé mentale, spirituelle, physique et affective des élèves des Premières Nations.

Le Secteur de l'éducation veille à ce que les autorités scolaires des Premières Nations disposent des moyens adéquats pour assurer le retour dans un établissement d'éducation en toute sécurité, soit en personne, soit en ligne. Conscient de la nécessité d'obtenir un financement supplémentaire, le Secteur de l'éducation a terminé l'évaluation nationale des nouveaux frais liés à la COVID-19 pour l'éducation primaire et secondaire et les établissements postsecondaires des Premières Nations, c'est-à-dire un financement pour de la technologie, des ressources, de l'équipement de protection individuelle et des achats ponctuels, tels que du plexiglas et des thermomètres.

Y a-t-il des faits d'actualité récents ou des mesures prises par le gouvernement qui ont des incidences sur le Secteur de l'éducation ou ses priorités?

Le 22 avril 2020, le premier ministre Justin Trudeau a annoncé un financement de 65,5 millions de dollars pour aider les étudiants des Premières Nations du niveau postsecondaire touchés par la COVID-19. Le 30 avril 2020, le CCE a recommandé une allocation régionale de ces 65,5 millions de dollars. On ne sait toujours pas comment le gouvernement du Canada a décidé d'allouer précisément 65,5 millions de dollars, car les dirigeants des Premières Nations n'ont jamais été consultés. Les allocations seront administrées dans le cadre du Programme d'aide aux étudiants de niveau postsecondaire et le Programme de préparation à l'entrée au collège et à l'université (PAENP/PPECU).

Quels sont les projets du Secteur de l'éducation pour l'avenir?

Le Secteur de l'éducation envisage de demander un mandat aux Premières Nations-en-assemblée en décembre 2020 pour entamer un nouveau processus de mémoire au Cabinet avec SAC. Ce mémoire pourrait permettre aux Premières Nations de disposer du financement et de l'autorité nécessaires pour commencer à mettre en œuvre leurs propres modèles d'éducation postsecondaire et s'assurer que leurs étudiants bénéficient d'un soutien en matière d'éducation postsecondaire adapté à leurs besoins particuliers.

De plus, le Secteur de l'éducation examinera les lignes directrices des ententes régionales en matière d'éducation et les lignes directrices de l'engagement à l'égard de l'éducation postsecondaire, car leur



SECTEUR DE L'ÉDUCATION

financement doit prendre fin en 2022-2023. Un plan doit être élaboré pour soutenir les Premières Nations qui n'auront pas conclu une entente régionale en matière d'éducation d'ici 2023 et celles qui ont besoin de plus de temps pour créer leurs modèles d'éducation postsecondaire avant que le financement ne prenne fin.